# **ECONOMIE**

## **TOULOUSAIN**

### Jeudi 7 novembre 2024

# ANNONCES LÉGALES **ET JUDICIAIRES**

#### **COMMUNE DE MAURAN**

Par arrêté n° 2024/020 en date du 08 octobre 2024

Le Maire de MAURAN a demandé l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification de droit commun n°1 du Plan Local d'urbanisme (PLU) visant à effectuer des ajustements du règlement écrit et graphique notamment pour intégrer la mise en place de l'assainissement collectif, faciliter l'implantation d'annexes aux habitations et pré server des éléments de paysage à valeur écologique.

A cet effet, M. Patrick PERRET, et M. Klaus MARONNA, ont été désignés en qualité de commissaire enquêteur et de commissaire enquêteur suppléant par Mme la Présidente du tribunal administratif de Toulouse ;

L'enquête se déroulera à la mairie de MAURAN du 31 octobre 2024 à 9h00 au 28 novembre 2024 à 17h00, aux jours et heures habituels d'ouverture, les mardis et jeudis de 8h à 12h et de 13h à 17h.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie de MAURAN : le jeudi 31 octobre 2024 de 9h00 à 12h00 : le mardi 12 novembre 2024 de 9h00 à 12h00 ; et le jeudi 28 novembre 2024 de 14h00 à 17h00.

Le public pourra prendre connaissance du dossier soumis à enquête publique, incluant le dossier comprenant les informations environnementales sur le projet de modification de droit commune n°1

- Sur le site Internet https://www.mairie mauran31.fr/fr/index.html;
- En format papier et sur un poste informatique mis gratuitement à la disposition du public, sur le lieu de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les personnes intéressées par le dossier d'enquête pourront en obtenir communication à leur demande

Pendant le délai de l'enquête, le public pourra transmettre ses

- observations et propositions : Sur le registre d'enquête disponible en mairie;
- Par courrier adressé au commissaire enquêteur à l'adresse : Mairie de MAURAN - 11, rue de la Mairie 31220 MAURAN;
- Par courrier électronique à l'adresse : enquetemodificationplumauran31@gmail.com

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur, transmis au Maire, seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- A la mairie de MAURAN :
- Sur le site Internet https://www.mairie mauran31.fr/fr/index.html.

A l'issue de l'enquête publique, la modification de droit commun n°1 du PLU sera approuvée par délibé ration du Conseil municipal.

Le Maire

LOUSE

#### CLOTURE DE LIQUIDATION

#### DOMIA

SARL en liquidation au capital de 140 000 euros, situé 112 Chemin de Jordi, 31810 Siren : 488477852 RCS de Toulouse

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 Octobre 2024. la collectivité des associés a approuvé les comptes définitifs de liquidation. donné quitus au liquidateur Laurent Gaubil 112 chemin de Jordi 31810 Venerque, pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation au 31/10/2024. Les comptes du liquidateur seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Toulouse .



AVOCATS - EXPERTS-COMPTABLES 40 AVENUE GAMBETTA – BP 443 82004 MONTAUBAN CEDEX TEL.: 05.63.21.48.70 FAX: 05.63.21.48.35

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

PRO IMMOBILIER CAUTHUR BILLER
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
AU CAPITAL DE 1.000 EUROS
SIEGE SOCIAL: AVENUE DE CASTELNAUDARY
LIEUDIT LE BISCONTE
31250 REVEL
RCS TOULOUSE 898 582 994

Aux termes des délibérations en date du 22 octobre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du « Avenue de Castelnaudary, lieudit le Bisconte 31250 REVEL » au « 4 Avenue Jean Tirole, Zone Industrielle La Pomme 31250 REVEL » à compter du 22 octobre 2024 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts

Mention au RCS de TOULOUSE.

Pour avis La Gérance



#### ALIZE 360

AVOCATS - EXPERTS-COMPTABLES 40 AVENUE GAMBETTA – BP 443 82004 MONTAUBAN CEDEX TEL.: 05.63.21.48.70 FAX: 05.63.21.48.35

**TECHNIC FACADES** SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE AU CAPITAL DE 15.000 EUROS SIEGE SOCIAL: 4 AVENUE JEAN TIROLE ZONE INDUSTRIELLE LA POMME 31250 REVEL RCS TOULOUSE 829 880 939

Aux termes des décisions en date du 29 octobre 2024, l'Associée unique a décidé d'augmenter, à compter de cette même date. le capital social d'une somme de 135.000 euros, par voie d'incorporation de réserves, par création 900 actions nouvelles, de 150 € de valeur nominale. Le capital social qui s'élevait à 15.000 euros ressort désormais à 150.000 euros. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. Modification au RCS de TOU-

Le Président



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

#### **COMMUNE DE VILLENEUVE-**LES-BOULOC

rêté n° 70/2024 en date du 05/11/2024.

Le Maire de VILLENEUVE-LES-BOULOC a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de 2e modification du Plan Local d'urbanisme (PLU) visant à : faciliter la réalisation de projets en ajustant certains points du règlement écrit : rectifier deux erreurs matérielles permettre l'agrandissement de la maison médicale et le changement de destination pour des bâtiments en zone agricole.

A cet effet, M. Jean-Luc CHA-BARDES et Mme Claudette GROL-LEAU ont été désignés en qualité de commissaire enquêteur et de commissaire enquêteur suppléant par Mme la Présidente du Tribunal Administratif de Toulouse ;

L'enquête se déroulera à la mairie de VILLENEUVE-LES-BOULOC du 13/12/2024 à 17h00, aux jours et heures habituels d'ouverture, les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, le mercredi de 8h30 à 12h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie de VILLE-NEUVE-LES-BOULOC : 26/11/2024 de 9h00 à 12h00, le 05/12/2024 de 14h00 à 17h30, et le 13/12/2024 de 14h00 à 17h00.

Le public pourra prendre connais sance du dossier soumis à enquête publique, incluant le dossier comprenant les informations environnementales sur le projet de modification du PLU:

- Sur le site Internet : http://www.villeneuvelesbouloc.fr/:
- En format papier et sur un poste informatique mis gratuitement à la disposition du public, sur le lieu de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les personnes intéressées par le dossier d'enquête pourront en obtenir communication à leur demande et à leurs frais.

Pendant le délai de l'enquête, le public pourra transmettre ses observations et propositions :

- Sur le registre d'enquête dispo nible en mairie :
- Par courrier adressé au commissaire enquêteur à l'adresse : Mairie de VILLENEUVE-LES-BOULOC. 2 route d'Ensarla 31620 VILLE-NEUVE-LES-BOULOC;
- Par courrier électronique à l'adresse : urbanisme@villeneuveleshouloc.fr

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur, transmis au Maire, seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- A la mairie de VILLENEUVE-LES-
- Sur le site Internet http://www.villeneuvelesbouloc.fr/

A l'issue de l'enquête publique, la 2e modification du PLU sera approuvée par délibération du Conseil Mun

eil Municipal. André GALLINARO, Le Maire

#### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## **VILLE D'ESCALOUENS**

Révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la Commune d'Escalquens

Par arrêté n° URBA-ARR-2024-002 en date du 31 octobre 2024, le Maire d'Escalquens a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) pour une durée de 40 iours consécutifs à compter du LUNDI 25 NOVEM-BRE 2024 - 9h00 JUSQU'AU VENDREDI 03 JANVIER 2025 -17h00. INCLUS.

Monsieur Bernard BOUSQUET cadre aéronautique à la retraite a été désigné en qualité de Commissaire- Enquêteur par décision n° F24000136/31 du 16 septembre 2024 de Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Toulouse.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête publique :

- En Mairie, au sein des Services Techniques dans la salle de la Métairie : Mairie d'Escalquens. Place François Mitterrand, 31750 ESCALQUENS, pendant 40 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture, du **Lundi 25** Novembre 2024 -9h00 jusqu'au Vendredi 03 Janvier 2025 - 17h00, inclus.
- Sur le site internet dédié https://www.registre-numerique.fr/plu-escalquens
- Sur le site internet de la Mairie https://www.escalquens.fr/

Chacun pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions à l'attention de Monsieur le Commissaire-Enquêteur:

- Sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par ce dernier, disponible aux Services Techniques de la Mairie, pendant 40 iours consécutifs aux iours et heures habituels d'ouverture, du Lundi 25 Novembre 2024 -9h00 iusqu'au Vendredi 03 Janvier 2025 - 17h00. inclus.

Sur le registre dématérialisé sécurisé disponible à l'adresse mail suivante

escalquens@mail.registrenumerique.fr, dès le 25 novembre 2024 et jusqu'au 03 janvier 2025.

Par courrier à l'attention de Monsieur BOUSQUET Bernard. commissaire-enquêteur, à l'adresse suivante : Mairie d'Escalquens Place François Mitterrand - CS 67660 ESCALQUENS - 31676 LABEGE Cedex. Ces observations seront annexées au registre

d'enquête papier, puis sur le registre

dématérialisé.

Toutes les observations et propositions seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé accessibles sur le site https://www.registre-numerique.fr/plu-escalquens.

Les avis des Personnes Publiques Associées, ainsi que ceux de l'Autorité Environnementale et de la Commission Départementale pour la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers, sont disponibles dans le dossier d'enquête en Mairie, sur le site internet de la Mairie et sur le site dédié au

Des informations sur le projet soumis à enquête publique peuvent être demandées auprès de Monsieur le Maire responsable du projet, à l'adresse de la Mairie. Ou bien par voie électronique à l'adresse suivante : service.urbanisme@escalquens.fr en indiquant en objet du courriel « Demande d'Informations projet de révision du Plan Local d'Urbanisme ».

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie d'ESCALQUENS pour recevoir ses observations, propositions et contre-propositions écrites et orales les jours et horaires suivants

- le lundi 25 novembre 2024 de 9h00 à 12h30 ;
- le dimanche 08 décembre 2024 de 9h00 à 12h00 ;
- le mercredi 11 décembre 2024 de 15h00 à 18h30 ; - le vendredi 03 janvier 2025 de 14h00 à 17h00;

Un mois après la clôture de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du Commissaire- Enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la Mairie, durant une durée d'un an. Après l'enquête publique, et en cas d'avis favorable, le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du Conseil municipal. Le Maire, Jean-Luc TRONCO

# GENESTAL-ARRESTIER

Notaire associée Lieudit Au Moulin Détruit 31230 L'Isle-en-Dodon

#### DISSOLUTION ANTICIPÉE

**SCI COUMETOS** Société civile au capital de 325.000,00 € Siège social : Lieudit Coumetos-31230 MARTISSERRE RCS TOULOUSE n° 499 162 964

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générales extraordinaire en date du 26 juillet 2024, enregistré au SDE de TOULOUSE (31) le 06 août 2024 sous les références 3104P61 2024 N 04391, il a été décidé de la dissolution anticipée de la société à compter du 31 juillet 2024. Mme Annick PLAN-QUART demeurant à 49460 ECUILLE 1 route de Champigné, a été nommé Liquidateur. Le siège de la liquidation a été fixé au domicile personnel du liquidateur. Les pièces relatives à la liquidation seront déposés auprès du greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE. Pour avis- la Notaire

#### AVIS DE GÉRANCE-MANDAT Aux termes d'un acte SSP en date

du 10/09/24 et du 29/10/24. la société **B&M France SAS**, SAS au capital de 69 537 450 euros, 311 315 329 RCS CLERMONT-FD. a donné son fonds de commerce de biens d'équipement de la personne et d'équipement de la maison située à 7 allée Fraixinet, Centre Commercial Le Roques, 31120 ROQUES-SUR-GARONNE, en gérance-mandat visée aux articles L.146-1 à L.146-4 du C.Com. à la société SARL KPF, au capital variable de 700 euros, 517 840 856 RCS TOU-LOUSE. En vertu dudit contrat, la société SARL KPF exploitera le fonds de commerce en qualité de gérant-mandataire à compter du 01/10/24, pour une durée déterminée de DOUZE (12) mois, chaque partie pouvant v mettre fin à tout moment, moyennant un préavis de deux mois.



SELARL Myriam GUARREL Avocat

14 rue des Récollets 19100 BRIVE TEL: 05 55 22 58 09 FAX: 05 55 22 59 33

#### **SCI D'AUCHERES**

Au capital de 107.622,45 euros 19300 ROSIERS D'EGLETONS 984 252 RCS BF

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale mixte du 4 octobre 2024. la collectivité des associés a:

- Décidé de révoquer Monsieur François COUDERT de ses fonctions de gérant de la société, à compter dudit jour,
- pris acte de la fin du mandat de gérante de Madame Renée COU-DERT, compte tenu de son décès survenu le 25 octobre 2021.
- nommé, à compter dudit jour, en qualité de nouveau gérant, Monsieur Geoffrey COUDERT, et Madame Mélissa COUDERT, pour une durée illimitée
- décidé de transférer le siège social, à compter dudit jour, de ROSIERS D'EGLETONS (19) Trémouille à TOULOUSE (31200) 3 rue

#### CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 02/11/2024, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes : **Dénomination Sociale : ACM** 

**ELEC** Forme: SARL

Capital social : 1 500 € Siège social : 11 RUF DES FOU-GERES, 31200 TOULOUSE

Objet social : Tous travaux d'électricité générale, automatismes, alarmes incendie, sécurité, toutes installations électriques. La vente et installation de matériel de climatisation et de chaufferie électrique. Le négoce et la pose de matériaux se rapportant à l'activité. L'exploitation d'un ou plusieurs fonds artisanaux se rapportant à cette activité. La sous-traitance d'activités se rapportant à l'objet de la société.- Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'obiet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement. La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer. pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt écononique ou de location gérance

**Gérance :** M. M'houdhoir ALI CHEBANI demeurant 11 RUE DES FOUGERES, 31200 TOULOUSE

Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TOU-LOUSE